

Enfants scolarisés de la petite section maternelle à la 3°

Nous sommes heureuses de présenter les structures de loisirs qui sont à votre disposition pour accueillir vos enfants et leur proposer des animations diverses pendant leurs vacances. Comme vous le découvrirez, les modalités d'inscriptions ont été facilitées afin de s'adapter au plus près de vos contraintes et de vos organisations familiales.

e la même façon, vous disposez désormais de plus de temps pour inscrire vos enfants aux activités périscolaires qui débuteront à la rentrée. Notre volonté reste toujours la même : faciliter la vie des familles et offrir aux enfants des espaces de de découverte, d'apprentissage en communauté pour favoriser leur

Jacqueline Belhomme & Vanessa Ghiati

épanouissement et leur réussite.

Maire de Malakoff

Adjointe élue à l'enfance et à la petite enfance, conseillère régionale

INSCRIPTIONS

QUAND?

ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ à partir du 3 juin 2019 ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES à partir du 19 juin 2019

Sur le portail Famille et à l'Accueil enfance

L'été 2019



Pour vous apporter plus de flexibilité dans votre organisation de l'été, les périodes d'inscriptions ont été allongées et peuvent se faire tout au long de l'été.

1. Quand s'inscrire?

Vacances du 8 au 26 juillet Vacances du 29 juillet au 23 août Vacances du 26 au 30 août

- > Je m'inscris* entre le lundi 3 juin et le dimanche 30 juin
- > Je m'inscris* entre le lundi 3 juin et le dimanche 21 juillet
- > Je m'inscris* entre le lundi 3 juin et le dimanche 18 août

2. Où se déroulent les activités de mes enfants?

DU 8 AU 26 JUILLET

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS

ENFANTS SCOLARISÉS À... > ACCUEIL DE LOISIRS

G.-Moquet et J.-Jaurès > Jean-Jaurès

G.-Cogniot et F.-léger > Fernand-Léger

P.-Bert et P.-Vaillant- > Paul-Vaillant- Couturier Couturier

H.-Barbusse

et P.-Langevin > Paul Langevin

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES

ENFANTS SCOLARISÉS À... > ACCUEIL DE LOISIRS

F.-Léger, G.-Cogniot

et J.-Jaurès > Aquarium

G.-Moquet > Maison et J.-Jaurès de l'Enfant

P.-Langevin

P.-Bert et H.-Barbusse > Gagarine

ACCUEILS DE LOISIRS COLLÈGES

Les 3 collèges > Club ados

DU 29 JUILLET AU 23 AOUT

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS

ENFANTS SCOLARISÉS À... > ACCUEIL DE LOISIRS

G.-Moquet, J.-Jaurès,

G.-Cogniot et F.-léger > Jean-Jaurès

P.-Bert, P.-Vaillant-

Couturier, H.-Barbusse > Paul-Vaillantet P.-Langevin Couturier

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES

ENFANTS SCOLARISÉS À... > ACCUEIL DE LOISIRS

F.-Léger, G.-Cogniot,

J.-Jaurès, G.-Moquet > Maison et J.-Jaurès de l'Enfant

P.-Langevin

P.-Bert et H.-Barbusse > Gagarine

ACCUEILS DE LOISIRS COLLÈGES

Les 3 collèges > Club ados



GRANDS DÈS L'ÉTÉ

• Les enfants actuellement en grande section et entrant en CP à la rentrée prochaine sont accueillis en accueils de loisirs élémentaires à partir du début des vacances • Lors des vacances d'été, les enfants entrant en petite section de maternelle et bénéficiant d'un mode d'accueil Petite Enfance (crèches, halte-garderie...) peuvent être accueillis à partir du mois d'août.

^{*} inscription, réservation, annulation

EN LIGNE ou À L'ACCUEIL ENFANCE

La fiche d'inscription version papier disparait. Les inscriptions se font en ligne sur le portail Famille ou directement à l'accueil enfance.





DU 26 AOÛT AU 30 AOÛT

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS

NFANTS SCOLARISÉS À...

> ACCUEIL DE LOISIRS

G.-Moquet et J.-Jaurès > Jean-Jaurès

G.-Cogniot et F.-léger > Fernand-Léger

P.-Bert et P.-Vaillant-> Paul-Vaillant-Couturier Couturier

H.-Barbusse

et P.-Langevin > Paul Langevin

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES

ENFANTS SCOLARISÉS À... > ACCUEIL DE LOISIRS

F.-Léger, G.-Cogniot

et J.-Jaurès > Aquarium

> Maison G.-Moquet et J.-Jaurès de l'Enfant

P.-Langevin

P.-Bert et H.-Barbusse > Gagarine

ACCUEILS DE LOISIRS COLLÈGES

> Club ados Les 3 collèges



MAJORATION

Les inscription hors-délai pour motifs exceptionnels ou en cas d'urgence sont possibles en fonction des places disponibles. Attention, le tarif est alors majoré de 30%.



HORAIRES HARMONISÉS

Tous les accueils de loisirs ouvrent à 8h pendant les vacances scolaires et ferment à 18h30.

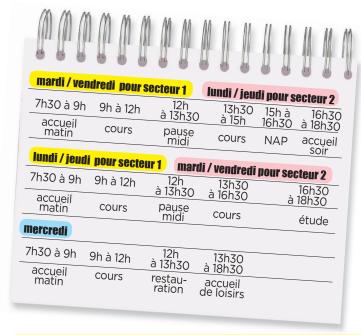
Dès le 19 juin et jusqu'au 31 août 2019, vous pouvez inscrire vos enfants à :

- l'accueil du matin
- l'accueil du soir et/ou l'étude
- la pause méridienne (restauration scolaire)
- les NAP (nouvelles activités périscolaires)
- le mercredi après-midi.

LA SEMAINE EN MATERNELLE



LA SEMAINE EN ÉLÉMENTAIRE



secteur 1 : Georges Cogniot, Guy Moquet, Paul Langevin, Henri Barbusse secteur 2 : Fernand Léger, Paul Bert et Jean Jaurès

Nouvelles modalités des règlements intérieurs



• Pendant la période scolaire, le délai de réservation et d'annulation à une activité périscolaire est fixé à 72h. En cas de non réservation et de présence de l'enfant à une activité ou de réservation hors délai, le tarif est majoré de 30%.



• Les horaires des NAP maternelles évoluent. Elles durent une heure, de 15h45 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires de l'accueil du soir sont de 16h45 à 18h30.



• Règlements intérieurs consultables sur le site malakoff.fr, affichés à l'accueil enfance – 17 rue Raymond-Fassin – et dans tous les accueils de loisirs. L'inscription à l'une des activités périscolaires ou extrascolaires proposées par la Ville implique la pleine et entière acceptation des conditions du règlement intérieur.

Le personnel de l'accueil enfance est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations et vous aider dans vos démarches.